AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG Cedex

ALSACE ET LORRAINE

Bas-Rhin, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges


Alsace : (88) 61.49.50 poste 453
Lorraine : (8) 337.26.45

BULLETIN TECHNIQUE N° 1

Le 23 février 1983

GRANDES CULTURES N° 1

- CEREALES -

DESHERBAGE ANTIGRAMINEES DE FIN D'HIVER

Ce type de traitement a l'avantage de pouvoir être raisonné en fonction de la flore. Il présente cependant l'inconvénient, pour éviter tout risque de phytotoxicité, de devoir intervenir pendant un laps de temps assez court :

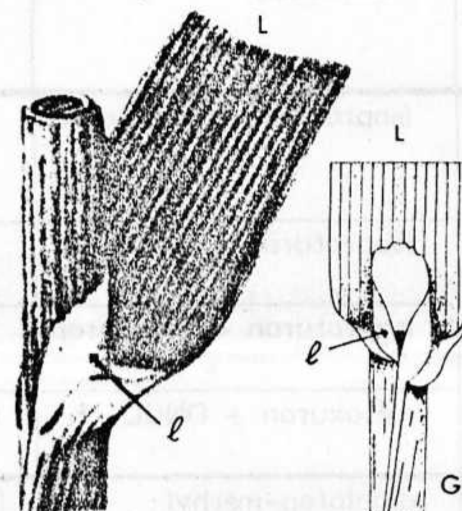
***Avant la fin du tallage de la céréale,** donc suffisamment tôt, surtout cette année où la végétation est avancée et suffisamment tard pour éviter que des températures très basses aient lieu dans les 15 jours qui suivent.*

Par ailleurs, à l'exception des levées tardives de folle-avoine, ce type de traitement n'offre que des possibilités de rattrapage incomplètes.

Trois situations peuvent être envisagées :

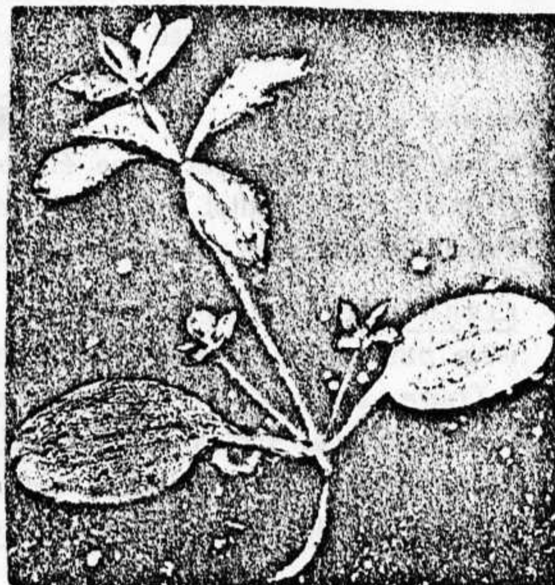
1. *Céréales envahies de façon importante par le vulpin.*
2. *Céréales envahies à la fois par des graminées et des dicotylédones.*
3. *Céréales envahies par la folle-avoine.*

★ **Dans le 1er cas** (forte infestation de vulpin) un désherbage antigraminée spécifique peut être réalisé très précocement avec l'une des trois matières actives suivantes : isoproturon, chlortoluron, méthabenzthiazuron. L'efficacité de ce traitement contre les dicotylédones est souvent insuffisante, notamment à l'égard du gaillet, et une intervention ultérieure contre ces adventices sera, en général, nécessaire. Cette solution présente l'intérêt de permettre un contrôle précoce et donc souvent meilleur des graminées et de reporter le désherbage contre les dicotylédones à une période où la majorité de celles-ci seront levées et, où les températures plus élevées conduiront à une meilleure efficacité des matières actives.



Détail de la jonction de la gaine et du limbe G=gaine L=limbe l=ligule
Vulpin

★ **En situation de flore mixte** (graminées + dicotylédones), un traitement complet peut être envisagé avant la fin du tallage de la céréale. Cette seconde solution offre l'avantage de se débarrasser de bonne heure de la concurrence des adventices. Néanmoins, un traitement de rattrapage sera souvent nécessaire pour lutter contre les levées tardives et les vivaces. Par ailleurs, les spécialités à base de mécoprop n'agissent efficacement qu'à partir de 10-12°C.

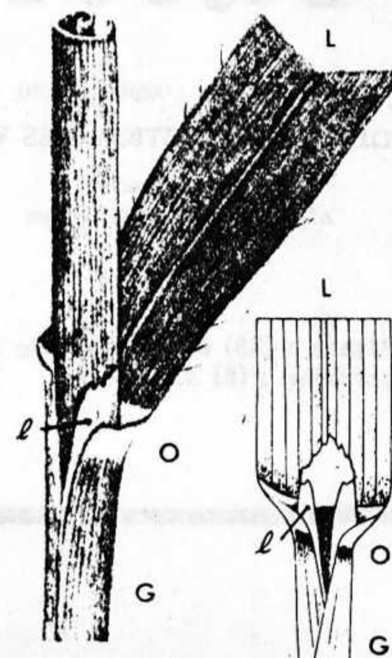


Gaillet gratteron

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU

Régisseur de Recettes D.D.A.
CCP STRASBOURG 55-08-00 F
Abonnement Annuel 140,00 F

Publication Périodique
CPPAP N° 523 AD



G= gaine L= limbe l=ligule
Folle-avoine

Cas des infestations de folle-avoine

La lutte contre cette adventice peut se faire selon deux méthodes:

- soit en appliquant une dose élevée d'isoproturon (1 800 g de matière active/ha) avant que la folle-avoine ait atteint le stade "tallage". Au delà de 1 800 g d'isoproturon par ha, il y a un risque important de phytotoxicité pour la céréale.

- soit en réalisant un traitement spécifique plus tardif (du stade "fin tallage" à "2 noeuds" de la céréale). Ce traitement n'est efficace que sur des infestations assez faibles de folle-avoine et doit être réalisé par conditions climatiques poussantes, à au moins 8 jours d'intervalle du traitement antidicotylédones.

PRODUITS UTILISABLES

	MATIERES ACTIVES	PRODUITS COMMERCIAUX	CEREALES	stades (3 feuilles / 1 talle / plein tallage / fin tallage / redressement / 2 noeuds)	Efficacité: folle-avoine	vulpin	agrostis	gaillet	matricaire	véronique
traitement spécifique antigraminées	chlortoluron *	Dicuran Chlortolure	blé tendre hiver orge d'hiver	3 feuilles – plein tallage	◒	●	●	○	●	○
	isoproturon	Augur ; I.P.FLO Ofal antigraminées Arélon	blé tendre orges d'hiver	3 feuilles – fin tallage	■	●	●	○	○	○
	méthabenzthiazuron	Tribunil	blés tendres, blé dur hiver	3 feuilles – fin tallage	○	◒	●	○	●	●
	métoxuron *	Dosanex FL	blé tendre; blé durs hiver; orges hiver	3 feuilles – fin tallage	◒	●	●	◒	●	○
traitement mixte	isoproturon + dinoterbe	Tolkan S	blés orges seigle	1 talle – fin tallage	■	●	●	◒	●	◒
	isoproturon + mécoprop	Printan K	blé tendre hiver orges hiver	1 talle – fin tallage	■	●	●	◒	●	◒
	isoproturon + mécoprop + ioxynil	Fagal Belgran	blés tendres hiver, orges	1 talle – fin tallage	■	●	●	▲	●	◒
	métoxuron + DNOC *	Certosan	blé hiver orges	3 feuilles – fin tallage	◒	●	●	◒	●	●
traitement anti-folle-avoine	dichlofop-méthyl	Illoxan CE	blé hiver orge hiver	1 talle – redressement	●	○	○	○	○	○
	L-Flampropisopropyl	Suffix 425	blés , orges	fin tallage – 2 noeuds	●	◒	○	○	○	○
	benzoylprop-éthyl	Facten 20	blés	redressement – 2 noeuds	●	○	○	○	○	○

* Risque de phytotoxicité pour certaines variétés : Abo - Arminda - Corin - Hobbit - Kinsman - Magister - Maris Huntsman Nautica ...

● Bonne efficacité ◒ Efficacité moyenne ○ Efficacité insuffisante

■ bonne efficacité avec dose élevée d'isoproturon (1 800 g/ha)

▲ Efficacité sur gaillet est améliorée en renforçant la dose de mécoprop

— Possibilité de traitement pendant cette période.

CONDITIONS D'APPLICATION

- Ne pas appliquer dans les 15 jours qui suivent ou qui précèdent le passage d'une herse ou d'un rouleau.
- Traiter en dehors d'une période de forte gelée et sur des cultures en bon état sanitaire (non déchaussées par le gel ou atteintes par la mouche grise - attendre la reprise de la végétation sur les parcelles inondées durant l'hiver.
- Respecter les stades d'application et les doses préconisées par le fabricant (notamment pour les céréales de printemps).

- COLZA -

MISE EN PLACE DES CUVETTES JAUNES

Les cuvettes doivent être installées dès la reprise de la végétation de façon à capturer les premiers adultes de charançon de la tige.

LARVES D'ALTISE

Dans les parcelles où 2 pieds sur 3 sont infestés par des larves d'altise, cas de la plupart des parcelles non traitées, un traitement de rattrapage est à réaliser de toute urgence à condition que les larves soient toujours présentes dans les pétioles. Si celles-ci ont déjà gagné le bourgeon terminal, ce traitement est inutile en raison de son inéfficacité.

Utiliser de préférence un oléoparathion (350 g de m.a./ha).

DESHERBAGE

Il est maintenant trop tard pour utiliser les produits à base de carbétamide (Légurame PM), propyzamide (Kerb 50 W) et propyzamide + diuron (Kerb Ultra).

Un traitement de rattrapage contre les graminées peut être encore réalisé avec l'alloxydime - sodium (Fervin).

DOSE : 1,125 kg/ha + 3 litres d'huile

Traiter par temps poussant en dehors des périodes froides ou sèches.

P28

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Circonscription "ALSACE et LORRAINE"

SIEGE :

Cité Administrative
2, Rue de l'Hôpital Militaire
67084 STRASBOURG CEDEX

Tél. : (88) 61.49.50 poste 457

ANTENNE REGIONALE :

Cité Administrative
45, Rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX

Tél. : (8) 337.26.45

Chef de Circonscription : D. CALLU
Adjoint (à NANCY) : D. VERBEKE

* **Secrétariat :**
  - STRASBOURG : Y. FISCHER - E. LUTTMANN - C. WEINMANN
  - NANCY : M. DELACOUR - J. DOMINGER

* **Entretien :** E. GUTTER

DIVISION AVERTISSEMENTS AGRICOLES ET DEVELOPPEMENT : X. TOUSSAINT

(Avertissements Agricoles, Expérimentation)

* **Viticulture :** X. TOUSSAINT (poste 453)
* **Grandes cultures :** N. MUCKENSTURM (p. 454)
* **Arboriculture - Cultures légumières - Houblon :** A. FORRLER - C. GACHON (p. 454)

DIVISION SURVEILLANCE ET PROTECTION PHYTOSANITAIRE : C. JANUS

(Contrôles, luttes obligatoires, déterminations)

* **Luttes obligatoires :** C. JANUS (poste 461)
* **Plantes ornementales :** P. CHANDELIER (NANCY)
  C. JANUS
* **Laboratoire :** G. CLOQUEMIN (Alsace, GRISP COLMAR)
  P. CHANDELIER (Lorraine, mycoses ligneux)

Responsabilités particulières : Informatique - Agrométéo. = X. TOUSSAINT
Documentation = L. TOMAS (Alsace) - B. FARNERT (Lorraine)

G.R.I.S.P. (laboratoire spécialisé)
G. CLOQUEMIN

I.N.R.A. 28, Rue de Herrlisheim
68021 COLMAR CEDEX
Tél. : (89) 41.11.68

ANTENNE REGIONALE LORRAINE

Tél. (8) 337.26.45
RESPONSABLE : B. FARNERT

* **Céréales :** J.M. TROUP
* **Colza :** B. FARNERT
* **Viticulture - Arboriculture :** M.P. L EMOINE
* **Pépinières - Déterminations :** P. CHANDELIER

Poste détaché de THIONVILLE (contrôles, ...)
* J. KAIZER
C.T.R. - Route d' Illange
57110 YUTZ
Tél. : (8) 256.13.65

ANTENNE DEPARTEMENTALE ALSACE

(même adresse que le siège)

* **Réseaux :** C. GACHON
* **Expérimentation :** A. FORRLER - L. TOMAS
* **Contrôles :** P. MEPPIEL (p. 461)

Poste détaché de SAINT-LOUIS (contrôles, ...)
* R. MESSLER
1a, Place de la Gare
68300 SAINT-LOUIS
Tél. : (89) 69.71.85

P 28